



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément au règlement (UE) 2020/878

Page 1/9

## SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision 22

Date de révision 14/11/2022

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD
----------------	--------------------------

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit	[SU22] Usages professionnels : Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisans) ;
------------------------	---

-----

Description	[SU21] Usages grand public : Ménages privés (= grand public = consommateurs) ;
-------------	--

Description	Spray dégivreur pour faire fondre la glace.
-------------	---

## 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise	SUPAGARD LIMITÉE
Adresse	19-27, rue Gavinton Muirend Glasgow G44 3EF
Web	www.supagard.com
Téléphone	0141 633 5933
Fax	01416377219
E-mail	James.Smyth@supagard.com
Adresse email de la personne compétente	James.Smyth@supagard.com

## 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence	01416335933
-------------------------------	-------------

8h30 à 17h00

Pour obtenir des conseils ou des informations médicales, vous devez contacter votre médecin généraliste ou le NHS 111 (ou le NHS 24 en Écosse) au 111 (pour des conseils de santé 24 heures sur 24)

Si vous êtes un professionnel de la santé et que vous avez une question, veuillez visiter [www.TOXBASE.org](http://www.TOXBASE.org)

## SECTION 2 : Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Flam. Liq. 2 : H225 ; Irrit. oculaire 2 : H319 ; STOT SE 3 : H336 ;
---	---

## 2.2. Éléments d'étiquette

Pictogrammes de danger	
------------------------	--

Mot d'avertissement	Danger
---------------------	--------

# SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision

22

Date de révision 14/11/2022

## 2.2. Éléments d'étiquette

Mention de danger	Flam. Liq. 2 : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. Irritation oculaire 2 : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 : H336 - Peut provoquer somnolence ou étourdissements.
Déclaration de précaution : Prévention	P102 - Tenir hors de portée des enfants. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Déclaration de précaution : Réponse	P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Déclaration de précaution : Stockage	P403+P235 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.
RISQUE SUPPLÉMENTAIRE INFORMATION	Ingrédients - Alcool isopropylique, éthylène glycol, moins de 5 % de tensioactifs non ioniques, CI 42090. Contient - Propan-2-ol, Ethanediol.

## 2.3. Autres dangers

Autres dangers	Cette substance/mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB selon les critères actuels. La substance/mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien.
----------------	---

## Informations complémentaires

	DURÉE DE CONSERVATION RECOMMANDÉE 1 AN À COMPTER DE LA DATE DE LIVRAISON.
--	---

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

### 3.2. Mélanges

CE 1272/2008

Nom chimique	Numéro d'index	Numéro CAS	N° CE	Enregistrement REACH Numéro	Conc. (% p/p)	Classification
propane-2-ol	603-117-00-0	67-63-0	200-661-7	01-2119457558-25	70 - 80 %	Flam. Liq. 2 : H225 ; Irritant pour les yeux. 2 : H319 ; STOT SE 3 : H336 ;
éthanediol (particules d'éthane-1,2- diol)	603-027-00-1	107-21-1	203-473-3	01-2119456816-28	10 - 20 %	Toxicité aiguë 4 : H302 ;

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacez la personne exposée à l'air frais.
Contact visuel	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Les lentilles de contact doivent être retirées.
Contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon par précaution.
Ingestion	NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Rincer soigneusement la bouche.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Une concentration élevée de vapeur dans un espace clos peut provoquer une irritation, des maux de tête et des nausées. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact visuel	Provoque une grave irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une sécheresse et une irritation de la peau. Un contact prolongé peut provoquer une délipidation de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des muqueuses.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Inhalation	TRAITER DE MANIÈRE SYMPTOMATIQUE. Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.
Contact visuel	Retirer les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.
Contact avec la peau	Consultez un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.
Ingestion	Boire 1 à 2 verres d'eau. Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

## SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision 22

Date de révision 14/11/2022

## Informations générales

En cas de malaise, consultez un médecin (si possible, montrez-lui l'étiquette). Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Liquide et vapeurs hautement inflammables. Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux conditions d'incendie environnantes.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeur hautement inflammables.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et un équipement de protection complet.

## Informations complémentaires

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Procédure standard en cas d'incendie chimique.  
Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement environnant.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié. Liquide et vapeurs très inflammables. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'inflammation.

## 6.2. Précautions environnementales

Informez les autorités locales si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients appropriés et étiquetés pour élimination. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'inflammation.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 2, 7, 8, 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Adoptez les meilleures considérations de manutention manuelle lors de la manipulation, du transport et de la distribution.

## 7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Liquide et vapeurs très inflammables. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'inflammation. Éviter de stocker à la lumière directe du soleil. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver dans le récipient d'origine.  
Garder le récipient bien fermé. Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir hors de portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Spray dégivreur pour faire fondre la glace.

## Emballage adapté

Contenants en plastique.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition professionnelle.

## 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

## SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision

22

Date de révision 14/11/2022

## 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

éthanediol (particules d'éthane-1,2-diol)	Limite WEL 8 heures ppm : -	Limite WEL 8 h mg/m <sup>3</sup> : 10
	Limite WEL 15 min ppm : -	Limite WEL 15 min mg/m <sup>3</sup> : -
éthanediol (vapeur d'éthane-1,2-diol)	Limite WEL 8 heures mg/m <sup>3</sup> poussières inhalables totales : -	Limite WEL 15 min mg/m <sup>3</sup> poussières inhalables totales : -
	Limite WEL 8 heures mg/m <sup>3</sup> poussières respirables totales : -	Limite WEL 15 min mg/m <sup>3</sup> de poussières respirables totales : -
propane-2-ol	Limite WEL 8 h ppm : 400	Limite WEL 8 h mg/m <sup>3</sup> : 52
	Limite WEL 15 min ppm : 40	Limite WEL 15 min mg/m <sup>3</sup> : 104
propane-2-ol	Limite WEL 8 heures mg/m <sup>3</sup> poussières inhalables totales : -	Limite WEL 15 min mg/m <sup>3</sup> total poussière inhalable : -
	Limite WEL 8 heures mg/m <sup>3</sup> poussières respirables totales : -	Limite WEL 15 min mg/m <sup>3</sup> de poussières respirables totales : -

DNEL : Niveau dérivé sans effet.



## Schéma d'exposition - Travailleurs

propane-2-ol	À long terme – inhalation – effets systémiques 500 mg/m <sup>3</sup>
	Effets à long terme - cutanés - systémiques 888 mg/kg

## Schéma d'exposition - Population générale

propane-2-ol	À long terme – inhalation – effets systémiques 89 mg/m <sup>3</sup>
	Effets à long terme - cutanés - systémiques 319 mg/kg
	À long terme - voie orale - Effets systémiques 26 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	 
	Adopter les meilleures pratiques de manipulation manuelle lors de la manipulation, du transport et de la distribution. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Porter des vêtements de protection adaptés et une protection des yeux/du visage.
Protection des yeux/du visage	Prévoir une ventilation par aspiration ou d'autres mesures techniques pour maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air en dessous de leur valeur limite respective. Veiller à ce que des postes de lavage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
Protection de la peau - Protection des mains	Eviter le contact avec les yeux. En cas de risque d'éclaboussures, porter : des lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection respiratoire	Gants en nitrile.
8.2.3. Contrôles de l'exposition environnementale	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement requis. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
	Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité.

# SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision

22

Date de révision 14/11/2022

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect Liquide	
Couleur Clair	
Odeur caractéristique	
Seuil olfactif Aucune donnée disponible	
pH 5,8 - 8,8	
Point de fusion Non applicable.	
Point d'ébullition initial 82 - 83 °C	
Point d'éclair 18 °C	
Taux d'évaporation Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable.	
Pression de vapeur Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible	
Densité / Densité relative 0,845 - 0,87 g/cm3	
Coefficient de partage (n-octanol/eau) Sans objet.	
Coefficient de partage Sans objet.	
Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible	
Viscosité < 50 centipoises	
Propriétés explosives Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes Aucune donnée disponible	
Solubilité Soluble dans l'eau	

### 9.2. Autres informations

Conductivité Aucune donnée disponible	
Tension superficielle Aucune donnée disponible	
Groupe de gaz Aucune donnée disponible	
Teneur en benzène Non applicable.	
Teneur en plomb Non applicable.	
COV (Composés organiques volatils) Aucune donnée disponible	

#### Solubilité dans l'eau

soluble.

#### 9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs hautement inflammables. Stable dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Liquide inflammable. Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.

### 10.4. Conditions à éviter

Évitez les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'inflammation. Évitez de stocker à la lumière directe du soleil.

# SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision

22

Date de révision 14/11/2022

## 10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants. Matières combustibles.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux lorsqu'il est stocké et manipulé correctement.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger

Toxicité aiguë	Ce mélange n'a pas été testé dans son ensemble pour déterminer ses effets sur la santé. Les effets sur la santé ont été calculés à l'aide des méthodes décrites dans le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP). sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE par voie orale = >2 000 mg/kg.
Corrosion/irritation cutanée	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Eye Irrit. 2 : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité des cellules germinales	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition unique	STOT SE 3 : H336 - Peut provoquer somnolence ou étourdissements.
STOT-exposition répétée	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'aspiration	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Répété ou prolongé exposition	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.1.2. Mélanges

Aucune donnée disponible.

### 11.1.3. Informations sur les dangers

Aucune donnée disponible.

### 11.1.4. Informations toxicologiques

propane-2-ol	CL50/6 h par inhalation chez le rat : > 10 000 ppm DL50 cutanée lapin : 13 900 mg/kg	DL50 orale chez le rat : 5 840 mg/kg
--------------	---	--------------------------------------

### 11.2 Informations sur d'autres dangers

Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

propane-2-ol	Daphnie CE50/48h : 10000,0000 mg/l Tête-de-boule CL50/96h : 9 640 mg/l	Poisson CL50/96h : 4 200,0000 mg/l
--------------	---	------------------------------------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

La substance se biodégrade à un rythme modéré et est intrinsèquement biodégradable conformément aux lignes directrices de l'OCDE.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable.

### Coefficient de partage

SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD Sans objet.


propane-2-ol 0,05 log P

## SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision

22

Date de révision 14/11/2022

12.4. Mobilité dans le sol	
	Ce produit est soluble dans l'eau.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	
	Cette substance/mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB selon les critères actuels.
12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes	
	Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.
12.7. Autres effets indésirables	
	Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.
<b>SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination</b>	
13.1. Méthodes de traitement des déchets	
	Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales.
Informations générales	
	Éliminer conformément à toutes les exigences locales et nationales.
Élimination des emballages	
	NE PAS réutiliser les contenants vides. Les contenants vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, à condition de respecter les réglementations locales et nationales.
<b>SECTION 14 : Informations relatives au transport</b>	
Pictogrammes de danger	
	
14.1. Numéro ONU	
	UN1219
14.2. Nom d'expédition officiel de l'ONU	
	ALCOOL ISOPROPYLIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
ADR/RID	3
Risque subsidiaire	-
IMDG	3
Risque subsidiaire	-
IATA	3
Risque subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	II
14.5. Risques environnementaux	
Risques environnementaux	Non
Polluant marin	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Aucune précaution particulière supplémentaire.
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
	Sans objet.

## SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision

22

Date de révision 14/11/2022

ADR/RID	
Identification du danger	33
Catégorie de tunnel	(D/E)
IMDG	
Code EmS	FE SD
IATA	
Instructions d'emballage (fret)	364
Quantité maximale	60 L
Instructions d'emballage (Passager)	353
Quantité maximale	5 L

## SECTION 15 : Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Règlements	<p>RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE.</p> <p>RÈGLEMENT (UE) N° 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.</p> <p>RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).</p>
------------	---

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

## SECTION 16 : Autres informations

## Autres informations

Révision	<p>Ce document diffère de la version précédente dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 - Autres dangers.</li> <li>2 - Pictogrammes de danger.</li> <li>2 - Informations complémentaires.</li> <li>2 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES DANGERS.</li> <li>9 - 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité.</li> <li>9 - 9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique.</li> <li>11 - Toxicité aiguë.</li> <li>11 - Exposition répétée ou prolongée.</li> <li>11 - 11.2 Informations sur d'autres dangers.</li> <li>12 - 12.1. Toxicité.</li> <li>12 - 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes.</li> <li>12 - 12.7. Autres effets indésirables.</li> <li>15 - Règlements.</li> </ul>
Sources de données	<p>Classification et procédure utilisées pour dériver la classification des mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que conservé et modifié dans la législation britannique.</p> <p>Flam. Liq. 2 : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. - Point d'éclair - 18 °C.</p> <p>Irrit. oculaire 2 : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. - Méthode de calcul.</p>



## SPRAY DÉGIVREUR SUPAGARD

Révision 22

Date de révision 14/11/2022

## Autres informations

Texte des mentions de danger dans Section 3	STOT SE 3 : H336 - Peut provoquer somnolence ou étourdissements. - Méthode de calcul.
	Flam. Liq. 2 : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
	Irritation oculaire 2 : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
	STOT SE 3 : H336 - Peut provoquer somnolence ou étourdissements.

Toxicité aiguë 4 : H302 - Nocif en cas d'ingestion.

## Informations complémentaires

	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement destinées à servir de guide pour une utilisation, un stockage et une manipulation en toute sécurité du produit. Ces informations sont correctes à notre connaissance à la date de publication, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre processus.
--	---